

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023_036

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Nord pour la réalisation d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire à Hazebrouck

Séance du mardi quatre avril deux mille vingt trois à dix-huit heures trente

Présents (58) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Jacques NUNS - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIE - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel PLAETEVOET - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Albert PIETERSOONE (Suppléant) - Joël VERMEULEN - Jean-Luc DEBERT - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Marie-Madeleine CAMPAGNE - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Jean-Pierre BATAILLE - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Cindy SCHRAEN - Eric SMAL - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (22) :

Brigitte GALLI à Christophe LEGROIS – Gaëlle LEFEVRE à Marjorie VANDENBERGHE – Gilles DEVIENNE à Jérôme DARQUES – Sophie SPATOLA à Arnaud DEVILLEZ – Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER – Maxime DEPLANCKE à Dominique WALBROU – Régis DUQUENOY à Carole DELAIRE – Luc VAN INGHELANDT à Philippe MASQUELIER – Caroline LANDTSHEERE à Jean-Luc DEBERT – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER – Jean-Pierre BAILLEUL à Valentin BELLEVAL – Florence BRISBART à Michel DUHOO – Gaël DUHAMEL à Elise DORMION-ROUSSEZ – Céline SAUZEAU à Philippe GRIMBER – Catherine DEPELCHIN à Didier TIBERGHIE – Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER – Fabrice DELANNOY à Joël DEVOS – Céline INGELAERE à César STORET – Jean-Luc BARET à Jean-Pierre BATAILLE – Dorothee DEBRUYNE à Mark MAZIERES – Jean-Paul SALOME à Cindy SCHRAEN – Laurence BARROIS à Bernadette POPELIER

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 80

Secrétaire de séance : Bernard DENTENER

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE FLANDRE INTERIEURE

SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 4 AVRIL 2023

DELIBERATION 2023_036

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Nord pour la réalisation d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire à Hazebrouck

Dans le cadre de son schéma directeur des aménagements cyclables, la CCFI a identifié le boulevard de l'Abbé Lemire, le passage inférieur SNCF et la rue de Dunkerque comme appartenant au réseau dit « d'intérêt communautaire ».

Ces axes prévoient la création :

- de pistes cyclables unilatérales bidirectionnelles sur le Boulevard de l'Abbé Lemire et la Rue de Dunkerque,
- d'une voie verte au niveau du passage inférieur SNCF.

Ces aménagements, qui feront l'objet d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de la part du Département du Nord, permettront une continuité cyclable allant de la partie nord du pôle d'échanges multimodal jusqu'à la partie sud du pôle d'échanges multimodal.

Ces axes peuvent faire l'objet d'un cofinancement départemental au titre de plusieurs fonds (APCD, ASRDA et AAT). Comme une partie des aménagements (sections du passage inférieur SNCF et rue de Dunkerque) appartiennent au réseau structurant départemental cyclable du Département du Nord, la CCFI pourra bénéficier d'un financement à hauteur de 90 % maximum sur l'ensemble des aménagements cyclables, au titre du P.P.I. départemental cyclable.

Les montants estimés des travaux d'aménagements cyclables sont les suivants :

- 97 007,64 € HT sur le boulevard de l'Abbé Lemire,
- 57 124,49 € HT sur le passage inférieur SNCF,
- 44 188,24 € HT sur la rue de Dunkerque.

Vu la délibération n°2021/092 du conseil communautaire en date du 6 juillet 2021 relative à l'institution d'un schéma directeur des aménagements cyclables ;

Vu la délibération n°2021/093 du conseil communautaire en date du 6 juillet 2021 relative à l'adoption du règlement relatif à la voirie cyclable ;

Vu la délibération n°2022/123 du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 relative à la modification du règlement de la voirie cyclable ;

Il vous est proposé :

- de solliciter le Département du Nord afin d'obtenir des cofinancements pour la réalisation de ces aménagements au titre des différents fonds existants (ASRDA, AAT, APCD et réseau départemental structurant) ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes conventions de financements relatives à ces opérations ainsi que tout avenant relatif à ces conventions.

Vote :

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 4 avril 2023,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance

Bernard DENYONER



Le président

Valentin BELLEVAUX

